

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2018-69**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet d'arrêté relatif au rapport sur l'organisation des dispositifs de contrôle interne de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et de gel des avoirs ;

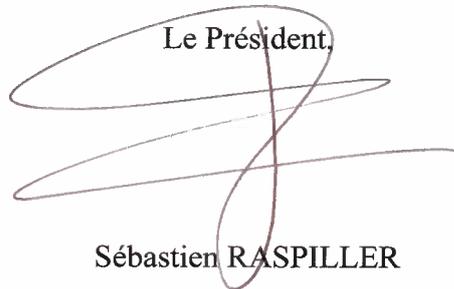
En ayant délibéré lors de sa séance du 8 novembre 2018,

**Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté susvisé.**

Fait le 8 novembre 2018.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Sébastien RASPILLER